

Vivre **POISAT**

N°161
OCT
2026

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

CRÉATION DU CONSEIL CITOYEN **C2P**

**VOTRE AVIS COMPTE,
CONSTRUISONS
L'AVENIR DE POISAT !**



**STRATÉGIE
URBANISME**



**AMÉNAGEMENT
ESPACE PUBLIC**



**ADAPTATION
CHANGEMENT
CLIMATIQUE**



FISCALITÉ



**TRANQUILITÉ
PUBLIQUE**



**DIVERS SUJETS
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**



Ouverture de la mairie au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.
Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public.
Tél. 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr
www.ville-poisat.fr

POISAT VOUS INFORME, AU QUOTIDIEN

L'automne s'est installé, les activités ont repris leur rythme et chacun a retrouvé ses repères à Poisat. C'est le bon moment pour faire le point sur nos canaux de communication officiels, régulièrement mis à jour par les équipes de la mairie. Ils garantissent une information fiable et vérifiée, pour rester connecté à l'actualité de notre commune tout au long de l'année.

LE SITE INTERNET, LA RÉFÉRENCE COMPLÈTE

Le site www.ville-poisat.fr reste la référence pour toute information utile : actualités, démarches administratives, vie associative, urbanisme, délibérations...

L'APPLICATION ILLIWAP, L'ESSENTIEL DIRECTEMENT SUR VOTRE TÉLÉPHONE

L'application Illiwap permet d'être informé en temps réel sur votre téléphone des informations essentielles de la commune au quotidien : actualités, alertes, agenda et informations pratiques.

Mais Illiwap est aussi un outil de communication à double sens. Vous pouvez l'utiliser pour signaler un problème constaté dans la commune, en joignant, si besoin, une photographie géolocalisée. Ces

signalements permettent à nos équipes de localiser plus facilement l'incident, d'en évaluer l'urgence et d'intervenir avec davantage d'efficacité et de réactivité en lien avec les services compétents.

Gratuite, sans inscription et sans publicité, l'application se télécharge sur l'App Store, Google Play ou AppGallery.

LE PANNEAU LUMINEUX, L'INFORMATION EN UN COUP D'ŒIL

Installé devant la mairie, le panneau lumineux relaie les informations pratiques et les rendez-vous à ne pas manquer. Un repère simple pour celles et ceux qui passent devant chaque jour.

VIVRE POISAT, POUR PRENDRE LE TEMPS

Le bulletin municipal *Vivre Poisat* paraît chaque trimestre. Avec des formats plus longs et illustrés, il prend le temps de raconter la vie de la commune sous toutes ses facettes.

En complément, d'autres supports relaient l'actualité au fil des se-

maines : affiches, flyers, banderole place Georges Brassens et page Facebook Ville de Poisat.

Pour toute question, les services municipaux et vos élus restent à votre écoute :

- à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h, sans rendez-vous ; en dehors de ces horaires, sur rendez-vous ;
- par téléphone, au 04 76 25 49 75, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- par courriel : mairie@ville-poisat.fr. Cette adresse électronique permet également de solliciter un rendez-vous avec le maire ou l'un de vos élus.

Toute l'équipe municipale se joint à nous pour vous souhaiter une très belle saison à Poisat, riche en projets et en beaux moments partagés.

Ludovic BUSTOS,
Maire de Poisat

Élodie SCARABELLI,
Conseillère municipale déléguée
à la communication

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



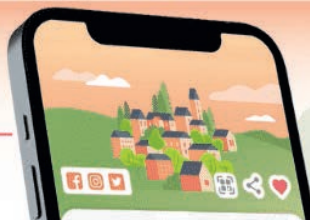
100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2026

Lors du conseil municipal du 8 juin 2026, il a été décidé :

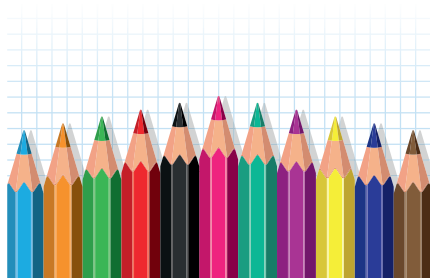
- la désignation d'un représentant à la sécurité routière et à la défense incendie ;
- la désignation du correspondant Défense ;
- la désignation des représentants du conseil municipal auprès des associations poisatières et partenaires ;
- la désignation des représentants auprès du Comité des oeuvres sociales du personnel de la commune de Poisat (COS Poisat) ;
- la désignation d'un représentant auprès de la Société anonyme d'économie mixte des pompes funèbres intercommunales de la région grenobloise (SAEM PFI) ;
- la désignation des représentants au sein de l'association Afiph à dom' (ex-ADPA) ;
- la désignation d'un représentant auprès de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) ;
- la désignation du représentant de la commune auprès de l'Association des femmes élues de l'Isère (AFEI) ;
- la désignation du représentant auprès de l'Institut des risques majeurs (IRMa) ;
- la désignation d'un représentant auprès de la SAS Energ'Y Citoyennes ;
- le droit à la formation des élus et les crédits afférents ;
- l'approbation de la convention de mise à disposition de personnel avec le Groupement d'employeurs GEMALIS ;
- les modalités de recrutement de personnels en cas de nécessité de remplacement d'agents publics momentanément indisponibles ;
- les modalités de recrutement de personnels en cas d'accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ;
- la modification de la quotité hebdomadaire de service d'un emploi annualisé à temps non complet d'adjoint administratif ;
- la création d'un emploi d'ATSEM principal de 1^{re} classe à temps complet et la suppression d'un emploi d'ATSEM principal de 2^e classe à temps non complet ;
- la création d'un emploi d'ATSEM de 2^e classe à temps complet et la suppression d'un emploi à temps non complet ;
- la création de deux emplois permanents à temps non complet d'adjoint d'animation.
- la création de deux emplois permanents à temps non complet d'adjoint technique ;
- le recrutement de six agents vacataires ;
- les conditions et modalités de remboursement des frais de garde et d'assistance engagés par les élus dans le cadre de leur mandat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026

Lors du conseil municipal du 6 juillet 2026, il a été décidé :

- l'adoption du règlement intérieur du conseil municipal ;
- l'approbation de l'avenant n° 1 à la convention avec l'Association des centres de loisirs (ACL) ;
- l'attribution du marché d'entretien des locaux communaux ;
- la mise en place du prélèvement automatique pour les prestations périscolaires ;
- l'attribution des subventions aux associations pour 2026 ;
- l'approbation des nouveaux tarifs liés aux activités culturelles ;
- la signature d'une convention de partenariat avec Les Francas de l'Isère ;
- l'approbation du nouveau règlement intérieur des activités périscolaires ;
- le débat sur la protection sociale complémentaire des agents ;
- la mise à disposition de personnel avec la Mutualité française Isère ;
- l'adoption du plan de formation mutualisé du Centre de gestion de l'Isère (CDG38) ;
- l'approbation de la convention de fonds de concours avec Grenoble-Alpes Métropole pour des travaux de proximité.

Liste des délibérations, délibérations votées et procès-verbaux consultables sur le site de la commune : ville-poisat.fr/vie_municipale/ procès verbaux&délibérations.



INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE GÉRARD PHILIPPE

Les inscriptions à l'école maternelle des enfants poisatiers nés en 2024, pour l'année scolaire 2027/2028 se dérouleront **du lundi 2 novembre au vendredi 11 décembre**. Dans un premier temps, rendez-vous en mairie avec un justificatif de domicile de moins de trois mois et votre livret de famille.

Dans un deuxième temps, prenez rendez-vous, avec la directrice de l'école : **Madame Micallef**.

ce.0382255v@ac-grenoble.fr
ou au **06 11 17 76 73**.

Pour ce rendez-vous, pensez à vous munir du carnet de santé de votre enfant.



MVÉLO+

Louez gratuitement un vélo à assistance électrique Mvélo+ pendant un mois !

Disposez
Bénéficiez
Profitez



Mvélo+, service de location de vélo et de stationnement de places sécurisées, propose à 10 habitants de Poisat de louer gratuitement un vélo à assistance électrique pendant un mois, **du samedi 24 octobre au samedi 21 novembre**. Récupérez votre vélo le **24 octobre**, à **11 h**,

Chalet du 8 mai, Esplanade du 8 mai.

L'inscription préalable est obligatoire. Le formulaire est accessible via le QR code présent sur l'affiche ci-dessous.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **mardi 20 octobre 2026**.

HOMMAGE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Pierre Stacchini, élu municipal de 1983 à 1995. Le maire, le conseil municipal ainsi que le personnel communal adressent leurs sincères condoléances à la famille et à tous ses proches.

FACE AUX RISQUES MAJEURS, POISAT SE PRÉPARE

Le 30 juin dernier, la commune de Poisat a participé à un exercice de plan particulier d'intervention (PPI), proposé par la préfecture de l'Isère. Cet exercice avait pour objectif de tester notre capacité collective à faire face à un événement majeur, soudain et potentiellement perturbateur : phénomène climatique, accident industriel ou toute autre situation nécessitant une mobilisation rapide des services et des acteurs de la sécurité civile. Dans le cadre de cet exercice, le scénario prévoyait de réagir à un aléa de crue concernant le barrage EDF de Monteynard.

Le PPI est un dispositif de sécurité civile qui organise, en amont, la réponse des pouvoirs publics face à certains risques majeurs liés à des ouvrages ou installations présentant des dangers particuliers. Il vise notamment à protéger la population, les biens et l'environnement lorsqu'un accident est susceptible d'avoir des conséquences au-delà du site concerné.

Pour la commune, cet exercice était avant tout l'occasion de tester sa préparation : organisation des services, capacité à réagir rapidement, mais aussi bon fonctionnement des chaînes de communication entre les différents acteurs — préfecture, commune, services de secours et autres partenaires. À l'issue de l'exercice, la commune a participé, avec les autres entités mobilisées, à un retour d'expérience à chaud organisé par la préfecture. Comme tout exercice, celui-ci a permis d'identifier les points forts et les aspects pouvant encore être améliorés. Il rappelle également

que la gestion d'une situation exceptionnelle ne repose pas uniquement sur les pouvoirs publics : chaque habitant peut y contribuer en se préparant à son échelle.

ET CHEZ VOUS, ÊTES-VOUS PRÊTS POUR 72 HEURES ?

En cas d'événement majeur, les premières heures peuvent être difficiles : coupure d'électricité, d'eau ou de téléphone, routes impraticables, nécessité de rester confiné ou, au contraire, de quitter rapidement son domicile. Il est donc recommandé à chaque foyer de préparer un

kit d'urgence pour 72 heures, facile d'accès.

Se préparer ne signifie pas vivre dans la crainte : c'est simplement adopter les bons réflexes pour être plus autonome et mieux protéger ses proches lorsqu'une situation exceptionnelle survient.

Pour en savoir plus sur les risques majeurs et les bons réflexes à adopter, consultez : <https://www.georisques.gouv.fr>.
Pour les risques industriels majeurs, consultez également : <https://www.lesbonsreflexes.com/>





CRÉATION DU CONSEIL CITOYEN DE POISAT

C2P

Votre avis compte : rejoignez le Conseil citoyen de Poisat

Comme annoncé dans le programme de cette nouvelle mandature, la municipalité lance la création du **Conseil citoyen de Poisat (C2P)**.

UN C2P : POUR QUOI FAIRE ?

Plusieurs instances participatives existent, ou ont existé, à Poisat : comités consultatifs par grandes thématiques — éducation, culture et festivités —, Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ), ou encore comités de pilotage de projets, tels que *Cœur de village* et *Cœur de métropole*.

La municipalité souhaite aujourd'hui donner la parole aux habitants de Poisat ainsi qu'aux acteurs de la commune sur des thématiques variées, susceptibles d'avoir un impact sur leur quotidien à court, moyen ou long terme. Ces sujets devront relever de l'intérêt général et ne pas être déjà traités par les instances existantes.

L'objectif est de recueillir un avis citoyen éclairé, formalisé et présenté aux élus, afin d'alimenter leur prise de décision.

Le C2P constituera également un canal d'échange direct entre les habitants et les élus. Il permettra d'aborder des questions structurantes à partir d'informations complètes et partagées.

QUELLES THÉMATIQUES POURRONT ÊTRE ABORDÉES ?

Sans préjuger des sujets qui seront proposés, le C2P pourra notamment travailler sur :

- la stratégie d'aménagement et d'urbanisme ;
- l'adaptation de la commune au changement climatique ;
- la tranquillité publique ;
- l'aménagement de l'espace public ;
- les finances communales.

Des sujets pourront être soumis par la municipalité. Le C2P pourra également proposer lui-même des thèmes de travail, dès lors qu'ils relèvent de l'intérêt général et des compétences de la commune.

COMMENT FONCTIONNERA LE C2P ?

Le Conseil citoyen se réunira quatre à cinq fois par an en séance plé-

nière. Il pourra s'organiser librement en sous-groupes, selon les sujets étudiés, et désignera des référents chargés de faciliter les échanges avec la commune. Un budget sera attribué à son fonctionnement.

Aucun élu ne sera membre du C2P, qui sera présidé par l'un de ses membres. Les élus pourront intervenir pour soumettre un sujet ou, lorsque celui-ci relève de leur délégation, pour présenter les différents aspects de la question débattue.

Les services municipaux ou métropolitains pourront également être sollicités ponctuellement afin d'apporter les éléments d'information nécessaires, notamment sur les plans technique, juridique ou financier.

Enfin, un accompagnement neutre sera proposé afin de coanimer l'instance, de préparer les réunions et de rendre compte de ses travaux.

QUI COMPOSERA LE C2P ?

Le C2P sera composé de **20 personnes**, soit environ 1 % de la population de Poisat, un nombre proche de celui des 19 élus du conseil municipal :

- trois représentants du monde associatif ;





- deux commerçants ou artisans ;
- quinze habitants inscrits sur les listes électorales.

COMMENT SERONT CHOISIS LES MEMBRES ?

Après avoir recueilli les retours d'expérience de communes de la Métropole ayant mis en place ce type d'instance, la municipalité a choisi de constituer le C2P à la suite d'un appel à candidatures motivées. Parmi les candidatures reçues, les membres seront sélectionnés selon deux critères principaux :

- leur motivation et leur compréhension du rôle du Conseil citoyen ;
- la recherche d'une représentation aussi diversifiée que possible de la population : classes d'âge, à partir de 18 ans, quartiers de résidence et parité entre les femmes et les hommes.

Les élus souhaitent en priorité encourager les candidatures d'habitants encore peu impliqués dans les instances communales. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de découvrir, comprendre et s'approprier les mécanismes des politiques municipales.

Une charte précisant les objectifs et les règles de fonctionnement du C2P sera élaborée avec ses membres, puis signée par chacun d'eux.

COMMENT CANDIDATER ?

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur candidature, accompagnée de quelques phrases présentant leur motivation,

à l'aide du formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante ou du QR code ci-dessous :



**ville-poisat.fr > vie municipale
> participation citoyenne**

La période de candidature est ouverte dès la parution de cet article et jusqu'au **15 novembre 2026 inclus**.

Les personnes retenues seront informées au cours du mois de décembre 2026. La réunion d'installation du Conseil citoyen est prévue en janvier 2027.

Deux réunions plénières sont d'ores et déjà prévues au premier semestre 2027. Les dates et horaires seront arrêtés avec les membres du C2P.

QUEL ENGAGEMENT ?

L'engagement des membres est prévu pour une durée de deux ans, jusqu'à la fin de l'année 2028. À l'issue de cette période, une évaluation du fonctionnement du C2P sera réalisée afin de proposer ses modalités de reconduction ou de renouvellement.

Une liste d'attente sera constituée afin de permettre le remplacement d'éventuels membres qui quitteraient le Conseil citoyen avant son renouvellement.

À retenir

- Candidatures ouvertes jusqu'au 15 novembre
- Installation du C2P en janvier 2027
- Engagement citoyen prévu pour deux ans

Pour garantir un fonctionnement satisfaisant et représentatif, **le C2P ne pourra être créé que si au moins huit habitants déposent leur candidature.**

BESOIN DE PRÉCISIONS ?

Un document présentant les règles de fonctionnement du C2P est disponible sur [ville-poisat.fr > vie municipale > participation citoyenne](http://ville-poisat.fr/vie-municipale/participation-citoyenne).

Vous pouvez également adresser vos questions à mairie@ville-poisat.fr.

Saisissez cette occasion de prendre part à la démocratie municipale, de vous informer sur des thèmes variés et de mieux comprendre les décisions qui façonnent l'avenir de notre commune.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, nouvel arrivant ou habitant de longue date, acteur économique, représentant associatif, jeune ou moins jeune, habitant des Coquelicots, de Romage ou d'un autre quartier de Poizat : vous êtes les bienvenus au C2P.



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Votre parole compte : participez à l'enquête !

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) a pour objectif de mieux comprendre les réalités et les besoins des habitants afin d'adapter les actions et les politiques sociales de la commune. Le lancement de cette nouvelle analyse a eu lieu le 27 juin dernier, lors de Poisat en fête. Elle permettra d'actualiser les connaissances concernant la population de la commune et d'identifier les évolutions et les besoins en matière de famille, d'isolement, de solidarité ou encore de vieillissement.

Afin d'associer pleinement les habitants à cette démarche, le CCAS

propose une enquête anonyme, ouverte à toutes et à tous, à laquelle vous pouvez répondre :

- en scannant le QR code ci-dessous ;
- en consultant la rubrique Actualités du site de la commune ;
- en retirant un questionnaire papier dans le hall d'accueil de la mairie.

Chacun peut dès à présent y participer et partager son expérience. Votre contribution permettra d'intégrer le regard des habitants à l'analyse des besoins sociaux et contribuera ainsi à mieux comprendre les réalités vécues sur la commune. Votre participation est indispen-

sable : elle concourra à construire, ensemble, les réponses sociales de demain, en cohérence avec les besoins de la commune et les moyens dont dispose le CCAS.



PERMANENCES NUMÉRIQUES INDIVIDUELLES

Besoin d'aide pour vos démarches en ligne ?



Depuis septembre, la commune de Poisat propose des permanences numériques individuelles pour accompagner les habitants dans leurs usages du numérique et leurs démarches en ligne.

Ces rendez-vous personnalisés permettent de bénéficier d'une aide adaptée, avec les professionnels de l'association **L'Âge d'Or** : prise en main d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, navigation sur Internet, utilisation

d'une messagerie électronique ou accompagnement dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

La prochaine permanence se tiendra le **mardi 17 novembre 2026, de 9 h à 12 h**, en salle du conseil. Les permanences sont organisées en rendez-vous individuels.

Pour vous inscrire, contactez la mairie ou appelez le 04 76 25 92 43.

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Le CCAS convie nos aînés



THÉ DANSANT ET COLIS DE NOËL : INSCRIVEZ-VOUS AUX RENDEZ-VOUS DU CCAS

Le CCAS de Poizat invite les habitants de 75 ans et plus à participer aux animations de fin d'année.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Vous êtes déjà inscrit(e) sur la liste de diffusion du CCAS : un courrier vous sera prochaine-

ment adressé à votre domicile. Il devra être complété puis déposé à l'accueil de la mairie avant le 7 novembre 2026.

- Vous n'êtes pas encore inscrit(e) : un formulaire est disponible à l'accueil de la mairie. Vous pouvez le retirer et le déposer **jusqu'au 7 novembre 2026** inclus.

DEUX MOMENTS FESTIFS À NE PAS MANQUER

Thé dansant

- 📅 **Lundi 14 décembre 2026,**
à partir de 14 h 30
- 📍 **Espace Midinette,**
Saint-Martin-d'Hères

Cette année, l'Orchestre Sandrine Lion vous accompagnera, venez danser, échanger et profiter d'un après-midi dansant. Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 7 décembre 2026**. Cette animation est ouverte à tous les habitants.

Remise des colis de Noël

- 📅 **Mercredi 16 décembre 2026,**
de 8 h 30 à 17 h
- 📍 **Mairie de Poizat –**
salle du conseil municipal

La remise des colis sera accompagnée d'un goûter convivial. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **6 novembre 2026**.

Pour tout renseignement :
04 76 25 92 43
ccas@ville-poisat.fr

BOÎTES SOLIDAIRES

Dans le cadre des actions de solidarité menées sur le territoire, le CCAS de Poizat, en partenariat avec le Secours populaire français, reconduit cette année l'opération « Boîtes solidaires ». Cette collecte a pour objectif de réunir des produits destinés aux personnes accompagnées par le Secours populaire français, notamment à l'approche des fêtes de fin d'année.

À compter du mardi 1^{er} décembre, chacun peut participer en préparant une boîte à chaussures contenant différents produits, conformément à la liste recommandée figurant sur l'affiche. Les boîtes peuvent être déposées à la mairie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h, **jusqu'au mercredi 9 décembre inclus**. Le CCAS assurera ensuite la transmission des dons au Secours populaire français, qui les distribuera aux bénéficiaires.

Le CCAS remercie par avance les habitants qui souhaiteront prendre part à cette action.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Une équipe stabilisée et renforcée

Depuis la rentrée scolaire 2026-2027, l'équipe du service enfance, jeunesse et vie associative se stabilise et se renforce. Aux côtés de Christophe Boichot, responsable du service, vous retrouvez Alexandre Maden, chargé de l'accueil des familles et des inscriptions. Nathalie Di Domenico, référente de l'accueil périscolaire maternelle, accompagnée de Léa Buffet, s'occupe toujours des enfants de l'école maternelle avec Claire et Marie, ATSEM. En élémentaire, Caroline Bouffard et Nicolas Otho assurent tous les temps d'accueil périscolaire. Cette équipe permanente est complétée par des animatrices et animateurs sur la restauration, les temps relais et les ateliers découverte.

Au restaurant scolaire, Claudia Santana rejoint l'équipe en qualité de chargée de la cuisine, en binôme avec Sarah Di Vanni.



Équipe ATSEM



Équipe accueil



Équipe périscolaire maternelle



Équipe périscolaire élémentaire



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES



Bal intergénérationnel

Le CMEJ au cœur de la vie communale

Bientôt un an que les membres du Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) ont été élus par leurs pairs afin de mener des projets et « rendre la vie et la ville meilleures ».

Très dynamique, le groupe a déjà eu l'occasion de conduire plusieurs belles actions.

UN BAL INTERGÉNÉRATIONNEL RÉUSSI

Un bal intergénérationnel a été organisé le **20 mai**. Cet événement a réuni les aînés de la commune et les plus jeunes autour d'un après-midi convivial.

Au programme : un blind test musical, un goûter partagé préparé par les jeunes élus et des parties de jeux de société. Avec la participation d'une trentaine de personnes, ce moment de rencontre a été largement apprécié par les jeunes élus comme par les participants.

UNE COLLECTE POUR LA SPA DU DAUPHINÉ

Souhaitant venir en aide aux animaux, les jeunes élus ont décidé de soutenir la SPA du Dauphiné et de lui rendre visite.

Une collecte a été organisée entre mai et juin au centre socioculturel et sportif de Poisat. Lors de leur visite, au mois de juin, les membres du CMEJ ont remis à la SPA de nombreux dons : colis, jouets et nourriture.

DES ACTIONS DÉJÀ MENÉES DEPUIS LA RENTRÉE

À la rentrée, les membres du CMEJ ont poursuivi leur engagement dans la vie de la commune. Ils ont notamment participé à l'inauguration de la place du 8 mai.

En collaboration avec le CCAS de Poisat, les jeunes élus ont également pris part à un après-midi intergénérationnel à l'occasion d'un blind

test, dans le cadre de la Semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, qui s'est déroulée cette année du 5 au 11 octobre pour sa 75^e édition, sur le thème « Relions tous les âges dans des territoires engagés ». Ce temps de rencontre a permis de poursuivre les échanges déjà engagés lors du bal intergénérationnel du 20 mai.

DES PROJETS À VENIR

Le CMEJ poursuit la préparation de nouvelles actions pour l'année scolaire 2026-2027. Un « Grand nettoyage » de Poisat est notamment envisagé afin de sensibiliser les habitants aux gestes écologiques et au respect de l'espace public.

Une visite de l'Assemblée nationale est également en préparation. Ces projets feront l'objet de prochaines informations dans les supports de communication municipaux et dans un prochain numéro de *Vivre à Poisat*.

Un été bien rempli !

En juillet dernier, cette année encore, le centre de loisirs a accueilli des enfants de Poizat et d'ailleurs. Répartis en trois groupes d'âge, ils ont suivi quatre semaines thématiques — « Nature », « Animaux et histoire », l'eau et les « Sports d'été » — entre sortie en forêt, visite du château de Vizille et initiation aux sports nautiques au lac du Bois français.

En août, le centre de loisirs a accueilli Chloé, intervenante artistique, pour une semaine entièrement consacrée à la création, sur les thèmes « souvenirs de vacances » et « manga ». Une belle découverte : les enfants sont repartis avec leurs dessins, ont participé à des œuvres collectives afin de décorer le CSCS et réalisés de courts dessins animés, désormais visibles sur ville-poisat.fr/auquotidien/vacances&mercredis.

Bravo à toute l'équipe d'animation — Lorenza, Lucie, Filipe, Lucas, Jawad, Aglaé, Sarah, Hassan, Léa, Giulia, Brigitte et Antoine — qui s'est mobilisée tout l'été, et merci aux enfants et à leurs familles pour la bonne humeur.



L'été oh parc



L'été oh parc



Banderoles



Banderoles



Déguisements



Pique-nique 8 mai



Activité aquarium



Arbre à fil



Ateliers créatifs



Chanson dans l'herbe



Jeux au Parc Hubert Dubedout



Jeux au Parc Hubert Dubedout



Ninja !



Parcours

RÉSEAU D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS



Le RERS prend de la hauteur



Pique-nique

Le Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS) de Poizat a récemment proposé à ses membres une découverte du monde des drones. Hervé a accueilli chez lui plusieurs adhérents curieux d'en savoir plus sur ces engins volants, pilotés à distance et dépourvus de personne à bord. Il avait préparé une présentation des différents types de drones, professionnels ou de loisirs, ainsi que de la réglementation qui encadre leur utilisation. Les participants ont ensuite découvert son matériel : le drone lui-même, mais aussi les différents modes de pilotage, par boîtier de commande ou téléphone portable.



Les drones

Place ensuite à la démonstration ! Dans son jardin, Hervé a fait évoluer son drone et présenté plusieurs de ses possibilités. L'appareil peut notamment être programmé pour suivre une personne à distance, s'immobiliser lorsque celle-ci s'arrête ou encore se poser dans une main tendue.

La rencontre s'est achevée par la projection, sur écran, de magnifiques images aériennes en haute résolution, réalisées lors de randonnées en montagne. Quelques semaines plus tard, avant la pause estivale, les membres du RERS se sont retrouvés sur la colline toute proche pour un pique-nique en soirée. Hervé avait apporté son drone et a immortalisé ce moment convivial vu d'en haut : un joli souvenir partagé.

Cette rencontre illustre pleinement l'esprit du RERS : partager ses connaissances, apprendre les uns des autres et créer du lien entre habitants.

Si vous souhaitez adhérer au Réseau ou obtenir des renseignements, n'hésitez pas à prendre contact :

Site internet : rerspoizat.free.fr
Courriel : rerspoizat@free.fr
Téléphone : 07 83 63 29 04

AMICALE LAÏQUE DE POISAT



L'Amicale laïque vous accompagne au quotidien

L'Amicale laïque de Poizat propose deux activités destinées à accompagner les élèves et les habitants : le **Coup de pouce scolaire** et le **Club informatique**.

LE COUP DE POUCE SCOLAIRE

Destiné aux élèves des niveaux élémentaire et secondaire qui ont besoin d'être accompagnés dans leurs apprentissages ou dans certaines matières spécifiques.

Vous pouvez contacter les bénévoles en laissant un message à l'adresse suivante : aldp38@gmail.com.

LE CLUB INFORMATIQUE

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez également nous envoyer un message ou nous rencontrer en salle BCD de l'école élémentaire, les lundis et mardis, de 17 h 30 à 19 h.

Les séances ont lieu les lundis et mardis soir. Au programme : des présentations collectives pour découvrir ou approfondir l'usage des ordinateurs, tablettes et smartphones, ainsi qu'un accompagnement individuel adapté aux besoins de chacun. Que vous soyez débutant ou déjà utilisateur, chacun avance à son rythme dans une ambiance conviviale.

En participant à ces activités, vous deviendrez adhérent(e) de l'Amicale laïque de Poizat.

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

L'ARCHE ET LE CHÂTEAU

Samedi 14 novembre – Espace Léo Lagrange – 20 h – Durée : 1 h 15
Tarif : 10 €

Dans le cadre du Festival des Solidarités Internationales, le Collectif de Grenoble et Eybens-Poisat-Gières-Venon vous propose le seul en scène *L'arche et le château*.

« C'est l'histoire incroyable d'un orphelinat arménien forcé à s'exiler dans la France de 1920, dévastée par la Grande Guerre. L'histoire d'un homme dont la volonté, l'abnégation et la générosité auront eu raison de la politique et des frontières. Un texte qui a la résonance des histoires singulières et universelles, écrit par Xavier Kutalian, mis en scène par Xavier Lemaire ».

Renseignements et réservations sur <https://festisolgrenoble.fr/>

JOURNÉE CINÉ DES ÉCOLES

Mardi 17 novembre

Comme chaque année dans le cadre du Festival des Solidarités, le Collectif des Solidarités organise la journée ciné-enfant à destination des élèves des écoles primaires des

quatre communes.

Pour cette édition, nous avons choisi le film d'animation *Sauvages* de Claude Barras destiné aux élèves des cycles 2 et 3. Les projections auront lieu :

- à L'Odysée pour les élèves d'Eybens et de Poizat ;
- au Laussy pour les élèves de Gières et de Venon.

Ce long métrage constitue un excellent support pour aborder des enjeux sociétaux et environnementaux majeurs. L'objectif est de sensibiliser les enfants aux conséquences de l'activité humaine sur les écosystèmes et les populations locales.

BANQUET DES CULTURES

Samedi 28 novembre – Salle des fêtes Joséphine Baker – Eybens – De 11 h 30 à 16 h 30

Atelier cuisine, repas partagé et spectacle.

Renseignements et réservations au 04 76 60 76 07

LES CINQ MOUVEMENTS



Découvrez le Qi Gong à Poizat

L'association « Les Cinq Mouvements » propose des cours de Qi Gong à Poizat. Issu d'une pratique ancestrale chinoise, le Qi Gong — littéralement « travail de l'énergie » — regroupe une grande diversité de pratiques en mouvement. Cet art de cultiver la santé permet d'assouplir les articulations et les muscles, de détendre l'esprit et d'apaiser la respiration. Il agit comme un régulateur du corps et des émotions. La pratique régulière du Qi Gong vise une harmonisation globale c'est-à-dire ramener le métabolisme à l'équilibre et ainsi retrouver un meilleur équilibre physique et émotionnel, notamment face au stress et aux sollicitations de la vie quotidienne.

Quel que soit le niveau, chacun tire bénéfice de la pratique des mouvements lents et harmonieux du Qi Gong, mouvements simples et accessibles à tous, ne demandant aucune prédisposition particulière. Une fois assimilés, ils peuvent être pratiqués seuls ou en groupe, en salle ou à l'extérieur. Pratiqué régulièrement, le Qi Gong devient le socle d'un équilibre favorable à une bonne santé.

Tous les cours sont ouverts aux débutants comme aux pratiquants expérimentés. Il reste des places pour les cours du jeudi : de 11 h 30 à 12 h 30 et de 18 h 30 à 19 h 45.

Venez participer à un cours d'essai pour découvrir cette discipline.

Visitez le site de l'association : qi-gong-grenoble.wix.com/les-cinq-mouvements.

Contact : Philippe Marguery :

Téléphone : 07 69 94 99 07

Courriel : cinqmouvements@gmail.com

MAISON POUR TOUS



C'est reparti pour une année sportive et culturelle !

Présents au forum des associations, les adhérents qui n'avaient pas profité des services d'inscription en ligne cet été ont pu rencontrer les bénévoles de la Maison pour tous de Poizat et faire leur choix parmi les activités proposées.

Les cours, débutés en septembre et pour 30 séances, nous mèneront jusqu'en juin ou juillet, selon les jours fériés de l'année 2026-2027.

Notre prochaine rencontre aura lieu

lors de l'assemblée générale, qui se tiendra en novembre. Nous vous rappelons l'importance de votre participation à cette instance, mais aussi du bénévolat, sans lequel l'association et ses activités cesseraient d'exister.

Alors, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe : des membres sont recherchés pour le conseil d'administration. Cet engagement implique seulement deux réunions par an.



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



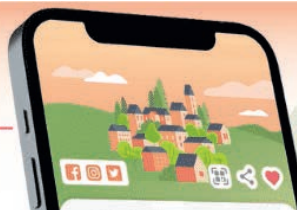
100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



OCTOBRE

VENDREDI 16

18 h 30 — Soirée jeunes
CSCS

NOVEMBRE

MERCREDI 4

18 h — Comité culture
En mairie

VENDREDI 6

Permanence avec architecte conseiller
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie

VENDREDI 6

Permanence juridique
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie

LUNDI 16

18 h 30 — Conseil municipal
En mairie

MARDI 17

Permanence numérique
Sur RDV au 04 76 25 92 43
En mairie

DÉCEMBRE

SAMEDI 12 & DIMANCHE 13

Marché de Noël
Espace Léo Lagrange

LUNDI 14

18 h 30 — Conseil municipal
En mairie

JEUDI 17

Festivités de Noël
Place Georges Brassens

BIBLIOTHÈQUE

VACANCES D'AUTOMNE

La bibliothèque sera ouverte
le **lundi 26** et le **mercredi 28**
octobre de 16 h à 18 h.